Décision DEC110201DR07 portant confirmation de nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS:

Vu convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 le 01/01/1995, portant création de l'unité mixte de recherche n°5557 dont l'intitulé est Ecologie microbienne ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant M MOENNE-LOCCOZ Yvan directeur de l'unité de recherche n°5557:

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 2.7/01/2011

Considérant que Mme POIRIER Marie-Andrée a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en ceuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le CNRS Rhône-Auvergne du 25 au 27 Janvier 2006 et du 15 au 17 Février 2006.

Article 1

Mme POIRIER Marie-Andrée, assistant ingénieur, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°5557, à compter du 01/01/2011.

Mme POIRIER Marie-Andrée exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme POIRIER Marie-Andrée est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Prof. Yvan MOËNNE-LOCCOZ

Directeur

UMR CNRS 5557 Ecologie Microbienne Université de Lyon

HAR INFA 1198 - VetAgre Sup

Visa du délégué régional du CNRS ARECHE

Fait à V. Meurbannele .. 2.7/01/2011

Le directeur de l'unité

Signature:

Signature:

Délégation Ahone-Aure TH. 0472 44 56 00 Claudine SCHMID'T-LAINE Déléguée Régionale UNKS Rhône Auvergne

Visa du chef d'établissement antenaire A

Signature:

Advancing the frontiers

www.dr7.cnrs.fr

BP 61335

2, avenue Albert Einstein

69609 Villeurbanne cedex

04 72 44 56 00

04 78 89 47 69